DANIEL TOURNEZ / SARAN





23-30 mars 2014 - ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'APF INTERPELLE LES CANDIDATS POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE INCLUSIVE

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales.

Les personnes concernées par le handicap représentent près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE.

Les municipalités ont un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».

Pour l'APF, ces élections municipales constituent une opportunité pour questionner et dialoguer avec les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent porter en matière de politique de proximité du handicap.

L'APF rappelle son attachement à une politique transversale du handicap qu'elle a développée dans son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous! » 1.

Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille qu'elle représente, l'APF interpelle les candidats autour de 8 enjeux de proximité :

>	La citoyenneté et la démocratie participative
>	L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et
du logement	

L'éducation
L'emploi
La santé
La solidarité

Les sports et loisirs

Le lien social

1

à consulter sur www.reflexe-handicap.org

La citoyenneté et la démocratie participative

« Permettre l'exercice de la citoyenneté et respecter la dignité des personnes ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/citoyennete-et-dignite/

« Plaidoyer général APF ».

Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/plaidoyer-general/

En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès aux administrations (mairie, CCAS...) afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits et leurs devoirs ?

➤ Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?

Seriez-vous prêt à engager votre municipalité dans la démarche d'un Agenda 22 ?

.Pour accès aux bureaux de votes ceci est réglé par la municipalité en place et a fortiori, les locaux sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite mais pas forcément pour d'autres électeurs souffrant de handicap (malvoyant..)

Pour la campagne nous n'utilisons que des lieux accessibles et doublons nos publications sur le blog de la liste Saran pour Tous. Nous avons soumis quelques unes de nos publications à l'ADAPEI. pour avis. (une candidate de notre liste travaille dans cet organisme). Nous nous efforçons donc de faire des phrases les plus concises possibles et des mots simples.

.....

pour la démocratie participative. Le sujet du handicap est bien un sujet transversale est est pleinement pris en compte dans cette démocratie que nous souhaitons mettre en place sur Saran. Nous souhaitons déjà mettre en place un conseil des associations qui pourra émettre des avis sur la politique municipale. Nous souhaitons créer à cet effet une maison des associations disposant de la plus large autonomie. Nous avons déjà pris l'engagement de désigné un élu responsable des actions contre toutes formes de discrimination donc également les PSH y compris mental.

Projet envers les PSH et âgées. Nous souhaitons mettre en place un pôle municipal d'aides aux personnes pour les aider dans leur démarche pour adapter leur domicile (recherche c'aides financières, information sur les technologies... y compris pour les demandes de placements si nécessaire).

Il reste aussi beaucoup à faire sur Saran notamment pour la circulation sur les trottoirs. Aujourd'hui on refait des rues à neuf en laissant des trottoirs pentus de moins de 90cm de large et jonchés de poteaux électriques et on pose des bandes podo aux pieds des passages piétons. C'est pour les mal-voyants chanceux qui ont réussi à franchir les obstacles sur les trottoirs et pour qu'ils évitent de géner les voitures en se précipitant sur la chaussée (sic). Parallèlement le trottoir devant la maison de cure ne permet pas la circulation en fauteuil sans aide. Nous ambitionnons aussi auprès de l'Agglo d'agir pour rendre les transports urbains accessibles jusqu'aux stations et nous veillerons que les circulations soient facilitées ensuite sur nos trottoirs.

Nous nous engageons à refaire les rues en tenant compte des handicaps et des parents circulant avec des poussettes.... Entre la circulation des voitures et celles des familles et PSH nous avons choisi de ne pas privilégier les premiers.

L'accès au sport et services, nos associations et club seront sensibilisés ainsi que les agents municipaux par des formations.

Saran ne dispose pas de beaucoup de moyens mais nous souhaitons oeuvrer pour rendre aux saranais les espaces boisés qui l'entourent y compris en adaptant autant que possible les cheminements. Voilà pour l'essentiel.
l'ensemble des engagements contenus dans l'agenda 22 semblent être en substance repris ici et, même si cela représente un coût non négligeable, nous programmerons les efforts nécessaires en concertation avec les représentants des associations concernées comme nous le ferons pour le reste de notre politique d'aménagement.

L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement

« Concevoir et aménager un environnement accessible à tous ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/environnement/

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale ?

Quelle politique et quels moyens proposez-vous pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique intercommunale ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les petits commerces, les lieux culturels privés... de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?

Comment comptez-vous faire vivre les documents de programmation qui doivent déjà avoir été mis en place (Diagnostique Accessibilité des ERP, Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics...)

.....

Sur les engagements de 2015 : au vu de ce qu'il reste à faire sur la commune, il ne me semble pas possible raisonnablement de m'engager sur l'objectif. A Saran on refait à neuf actuellement des trottoirs sans en tenir compte. Refaits, ils restent inconfortables même pour les valides. C'est un fait. A part quelques rampes et portes automatiques mises en place récemment, une allée aménagée derrière la mairie, l'effort n'a pas été à la hauteur des enjeux jusque là.

.....

Dans ces conditions difficiles d'exiger à qui d'autre cette obligation. Toutefois, dans les conditions définies précédemment, nous ferons en sorte de mettre un plan d'action en place concernant tous les acteurs de la ville privés ou publics. Les travaux de la commission communale d'accessibilité seront rendu public en conséquence.

Logement: voir plus haut.

.....

Faire vivre les documents de programmation : nous en visiterons le contenu et les adapterons si nécessaire pour avancer dans le sens énoncé ci-dessus. Au besoin, nous demanderons un état des lieux d'entrée et rendront compte en cours de mandat de l'évolution des travaux mis en place pour permettre de mesurer concrétement l'amélioration.

.....

Le champ des mesures à prendre pour l'autonomie dans les espaces publics des PSH est volumineux. Le « reste à faire » sur Saran reste important. Nous évoquerons donc avec la commission et les associations les priorités en fonction des PSH vivant sur notre commune pour permettre des améliorations sensibles pour servir au plus grand nombre le plus rapidement possible.

L'éducation

« Assurer une éducation et une scolarité pour tous, avec tous ! ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/education-et-scolarite/

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de votre municipalité ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et périscolaires ?

On ne peut répondre à ces questions autrement que ce que nous avons répondu précédemment.

- aménagement des locaux en lien avec les priorités définies en concertation et la réalité des handicaps sur Saran.

- La formation des personnels communaux

- la sensibilisation des enfants et des parents dans le cadre des salles de parents que nous souhaitons mettre en place dans chaque école, des conseils de jeunes et les activités périscolaires. Ca nécessitera peut être d'avoir en mairie des véhicules adaptés si le besoin se fait sentir prioritairement.

- Aucune discrimination ne sera acceptée.

L'emploi

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{w}}}$ Ouvrir la vie professionnelle à tous ».

Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-professionnelle/

Comment comptez-vous mettre en œuvre l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans votre municipalité et dans les administrations dont vous avez la tutelle ?

Training date vote manispante of date les daminionations den vode avez la fatelle .
Estes vous prêt à conditionner l'attribution des appels d'offre et marché publics au respect de l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés ?
je ne connais pas aujourd'hui le respect de cette règle parmi le personnel municipal. Les finances de la commune ne permettent pas actuellement de l'atteindre si ce n'est pas le cas. Par contre, nous nous engageons à faire davantage appel pour certains travaux et autant que possible à des ateliers protégés. Nous avons d'ailleurs l'intention d'agir pour leur développement ainsi que celui des associations d'insertions. Nous croyons beaucoup à l'économie sociale et solidaire.
Nous nous engageons aussi en ce sens dans les clauses des appels d'offre et marchés publics bien évidemment.

La santé

« Préserver la santé et le bien-être de chacun ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/sante-et-bien-etre/

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les cabinets médicaux de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre, par exemple par le CCAS, pour permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap ?

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour prendre en compte dans les contrats locaux de santé les problématiques des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

Réponses précédentes restent valables ici.

Sur l'accès au soin malgré l'ouverture d'Oréliance, nous avons un déficit de médecin de proximité. Nous voulons agir sur l'attractivité de la ville à travers un engagement fort dans le léveloppement durable pour attirer de jeunes praticiens sur notre commune. Dans immédiat, nous mettrons en place un point accueil pour aider les personnes ou leur famille lans les démarches administratives pour l'aménagement de l'habitat Nous voulons offrien véritable service d'aide. Ce service s'inscrira dans une démarche qualité (critères evaluation) que nous souhaitons mettre en place.

La solidarité

« Garantir un revenu d'existence décent à tous ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/revenu-d-existence/

« Permettre et améliorer la vie en famille ».

Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-en-famille/

Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées et à leur famille ayant des difficultés financières, ayant besoin de services d'aide de proximité ?

Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux familles dont un des membres est en situation de handicap ?

Quelles actions parentalité (accor	mpagner les pare	nts en situa	ation de h	andicap)	?:	
voir réponse p						

Les sports et loisirs

« Soutenir l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, aux vacances, avec tous ! ». Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/loisirs-culture-sports-et-vacances/

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles ?

voir réponses précédentes	

Le lien social

Quelle politique d'aide et comptez-vous mettre en œ				
Quelle politique et quels r numérique ?	noyens comptez-vo	ous mettre en œuvre a	afin de réduire la fracture	
pour l'aide fin autres associations et le associatifs			•	
La fracture numérique concerne tout le monde, nous réclamerons le développement indispensable du THD sur la commune. C'est essentiel pour l'attractivité évoquée plus haut, et pour ramener l'emploi sur la commune (perte de 3000 emplois nets sur Saran ces dernières années)				